



~Bulletin municipal~ Saint Pal de Senouire

Edition 2016



Photo d'archive
Souvenirs ! Souvenirs !

Le Conseil Municipal a souhaité ouvrir une page pour les annonceurs dans son bulletin. Vous trouverez donc de bonnes adresses et des artisans, commerçants et fournisseurs qui méritent votre confiance. Souvent la Mairie a eu besoin de leurs services ou de leurs compétences. Merci aussi pour la participation financière libre de ceux qui ont bien voulu aider au financement de notre bulletin municipal.



SDRTP
FOREZ

Société de Développement et Réalisation Travaux Publics Forez

Réseaux Humides, Réseaux Secs, VRD, Terrassements, Génie Civil, Aménagement Paysager, Désamiantage

Aulagny 43290 MONTREGARD

Tél 04 71 65 66 39 Fax 04 71 65 68 15

e-mail : contact@sdrtp-forez.fr



amiantec 43
Les Spécialistes du Désamiantage



BEYNIER SARL

Charbon - Fuel

43270 ALLÈGRE

Tél. 04 71 00 75 70



Garage VALENTIN
Rue Saint Martin
43160 LA CHAISE DIEU

Tél : 04 71 000 184



ASSISTANCE DÉPANNAGE 24/24 7J/7J
06 32 05 28 00

TRAVAUX PUBLICS



David
CHARRAT

43270 Allègre

Tél. 06 84 25 15 43



LE PETIT SAINTANTOINE

PRODUITS D'Auvergne
FRUITS/LÉGUMES
FROMAGES
VINS



Stéphanie
Franck
Saintantoine

Place de l'Abbaye - 43160 LA CHAISE DIEU

Tél. 04 71 00 08 15



EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie
aux idées neuves.

Terrassement, assainissement, adduction d'eau potable, travaux routiers, Eurovia assure vos aménagements publics ou privés, de la cour de villa au grand projet. Eurovia contribue ainsi à l'amélioration de votre cadre de vie.

Agence du Puy-en-Velay
ZI Les Baraques - 43370 Cussac-sur-Loire
T/ 04 71 03 11 61 - F/ 04 71 03 12 57



SAS CHARLES
CHAPUIS

Agriculture - Forêt - Jardin  **JOHN DEERE**



43500 CRAPONNE/ARZON
04.71.03.22.41

43370 SOLIGNAC/LOIRE
ZA LES FANGEAS

43230 PAULHAGUET
04.71.74.38.88

TABAC - PRESSE - LOTO



FLEURS-CADEAUX

PATRICIA & ALAIN

21, rue porte de Monsieur
43270 ALLÈGRE
0471007408

boriepatricia@wanadoo.fr

Electricité générale

Olivier baylot

Les chapus

43160 LA CHAISE-DIEU

Siret: 4402235400027

NEUF / RENOVATION
POMPE A CHALEUR
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARME / COURANT FAIBLE

Port : 06 08 97 77 50

Tél : 04 71 00 09 81

mail : olivelec43@yahoo.fr



DEPANNAGE / ENTRETIEN

Pompe à Chaleur - Chaudière Fuel et Gaz
Climatisation

DESEMBOUAGE ET TRAITEMENT PRÉVENTIF
DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

ZA de BLEU - 43000 POLIGNAC

Tél. Bureau 04 71 09 12 67 - Tél. Portable 06 70 27 37 40 - Fax : 04 71 02 84 23
www.technitherm.com - technitherm43@orange.fr

SIREN 03 696 089 0010 - LA - Le Pay - 13192



Christian Malfant

Travaux agricoles et forestiers

Cheyrac Laygue

43500 BEAUNE SUR ARZON

04 71 03 31 29

06 82 82 11 97



*les nouveaux
commerçants*

SUPER U CRAPONNE-SUR-ARZON

24, RUE D'OLLIAS

43500 CRAPONNE-SUR-ARZON

TEL : 04 71 03 36 09



paysage et forêt

entretien, aménagement des espaces verts

travaux forestiers

CYRIL RABASTE

rue St Martin
43160 La Chaise Dieu

06 60 76 87 19

cyril.rabaste@orange.fr

siret 530 655 497 00010

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
CHARPENTE ET TERRASSEMENT

PASCAL VERNET

Tous travaux du bâtiment

La Badiale
43160 Cistrières

Tél/Fax: 04.71.00.03.00

pascal.vernet@sfr.fr

Siren: 39930177900019-APE: 454 D

*Toute l'équipe municipale reste à votre écoute.
N'hésitez pas à contacter le Maire, les Adjoints, les
Conseillers Municipaux ou le Secrétaire.*

*Les informations contenues dans ce bulletin
concernent les sujets traités en réunions publiques.*

*Le bulletin reste fidèle au rendez-vous de l'été.
Si des personnes étaient oubliées dans la distribution,
des exemplaires sont mis à disposition en mairie.*

*Tous les participants à l'élaboration du bulletin sont
remerciés pour leur implication.*

Bonne lecture...

Textes et photos Mairie. I.P.N.S.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Les lundis
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Téléphone : 04.71.00.91.93 ou 06.85.96.49.46

Télécopie : 04.71.00.11.17

Courriel : mairie-stpaldesenouire@wanadoo.fr

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

VOIRIE

Chemin de Serres

La rénovation du chemin de Serres a été étudiée. Les photos prises par Christophe Bard, adjoint, ont été présentées. Sachant que des travaux forestiers étaient en cours, une intervention ne se fera qu'après la fin des chantiers.

Autorisation de voirie Combres

Une demande de traversée de la rue de Combres (VC10) été acceptée. Ces travaux ont été réalisés avant la rénovation des rues.

Élagage

Le Conseil Municipal a donné son accord pour que les services du département assurent l'élagage sur les parcelles communales ou biens de villages le long de la Route Départementale RD4.

Entretiens des voiries

Débroussaillage : Responsable Christophe Bard.

Une campagne d'entretien a été effectuée.

Rue de Combres

Les aides demandées ont été obtenues : DETR (État) et Réserve Parlementaire (Olivier Cigolotti, Sénateur). Les travaux sont terminés. Il est à déplorer qu'une partie des aménagements n'a pas été prise en compte dans le calcul des subventions. Malgré notre protestation, les services de la Préfecture n'ont pas voulu subventionner les travaux incontournables décidés au cours des réunions de chantier.

Le maximum a été fait pour évacuer l'eau des propriétés. Toutefois il s'agit d'eau pluviale privée provenant des toitures des propriétaires.

Remerciements à l'entreprise Eurovia qui a mené à bien ce chantier.

Subventions

Le Conseil Municipal déplore très fortement que les travaux complémentaires des rues de Combres n'ont été retenus par la préfecture pour l'attribution des subventions DETR et réserve parlementaire. Ainsi 9 000 euros de travaux ne seront pas subventionnés.





Petit outillage

Un équipement en petit outillage a été acheté pour l'employé communal.

Fossés

Chaque conseiller recense les besoins pour son secteur.

Travaux Védières

Le projet de rénovation de la piste forestière du massif de Védières a été finalisé. Les subventions CG2D et Fonds Européens ont été octroyées. L'entreprise Chevalier a commencé le chantier.

Les travaux ont été arrêtés pour permettre le tassement du terrain. Ils ont repris cet été pour faire l'empierrement, des fossés et les coupées d'eau « Reverdo ». À la suite de quoi un arrêté municipal a restreint la circulation sur cette voie : poids limité à 3 tonnes jusqu'au 15 septembre 2016. La gendarmerie est chargée de faire respecter cette décision.

Divers travaux

- Effacement du seuil sur la Senouire au Bourg



- Enrochement au pont du Breuil



- Entretien des chemins d'accès à La Grange et au Breuil (Nids de poules bouchés à la pouzzolane)
- Il est décidé l'application d'enrobé à froid pour l'entretien des diverses chaussées communales. L'employé sera chargé de ces travaux.

Accès privé

Deux lettres recommandées sont parvenues en mairie pour évoquer un accès de parcelles dans le secteur de Combelles. Comme aucune servitude n'est respectée dans ce secteur, comme des clôtures ont été installées, le conseil municipal a considéré que le passage était privé et donc à la charge des propriétaires. La collectivité ne peut pas entretenir et aménager cet accès.

Chemin de Montestudier

Une étude de projet avait été lancée. Il s'avère que ce tracé ne figure pas dans le schéma de desserte. Il en résulte que les subventions ne sont pas possibles. Le projet est suspendu pour le moment.

Clersanges

Des travaux de branchement à Clersanges appellent des remarques et des réserves. Contact a été pris avec l'entreprise pour la remise en état de la voie. Pour ce branchement aucune aide n'a été demandée à la commune.

Route du Sap

L'entreprise Eurovia va intervenir au titre de sa garantie pour la réfection de l'enduit défectueux sur la route de Chantelauze.

DÉNEIGEMENT

La lame d'usure de l'étrave a été changée pour un coût de 405 euros TTC (garage Valentin).

Il est fortement recommandé de ne pas encombrer les voies à déneiger par des véhicules ou du matériel pour éviter des accidents.

Balayage

Le balayage des routes a été fait au printemps.

BOISEMENT

Exploitations forestières

Alain Fouillit représentera la Commune aux réunions intercommunales sur la problématique de la voirie endommagée lors des exploitations forestières.

À Saint Pal de Senouire comme dans toutes les communes environnantes de plus en plus de problèmes se posent à cause du manque total de respect par certaines entreprises pour la voirie.

Des enrobés tout neufs sont endommagés, les balayages ne sont pas effectués, des parcelles sont traversées sans autorisation des propriétaires...

Ces abus ont conduit le Conseil Municipal à prendre des mesures. Pour les dégâts constatés, des travaux de réparations et de nettoyage seront effectués et des remboursements de frais seront établis à l'encontre des entreprises responsables.

Une autorisation préalable sera instaurée. Elle devra être obligatoirement remplie et remise en mairie avant chaque début d'exploitation. Cette démarche se répand de plus en plus dans les communes. Ces tracasseries administratives supplémentaires résultent du comportement irrespectueux de certaines entreprises.

Chantier forestier

Une entreprise forestière (Centrebois d'Allègre) pose de nombreux problèmes lors de ses interventions. Plusieurs demandes de réparations de dégâts lui ont été adressées.

Force est de constater qu'une réelle mauvaise volonté et un grave irrespect existent chez les responsables de ces travaux et des dégradations.

IMMEUBLE VÉTUSTE WESTER AU BOURG

D'innombrables contacts, discussions, réunions et rencontres se sont déroulés pour ce dossier infiniment complexe. Une inimaginable énergie de toutes les parties concernées a été mise en œuvre pour le faire avancer.

Un arrêté de péril a été pris le 26 mai 2015 par le Maire pour mise en danger imminent des usagers et la fermeture pure et simple de la Route Départementale RD22 a été très sérieusement prévue. Le Conseil Municipal a souhaité absolument une réunion générale sur le terrain. Il fallait tenter d'obtenir le don à la commune du bâtiment menaçant

ruine et des parcelles attenantes. Il fallait aussi avoir les aides financières pour permettre la démolition. Il était indiscutable que le budget communal ne pouvait supporter les frais de cette opération.

Une rencontre avec MM Marel et Breure, pôle départemental de Craponne sur Arzon, a eu lieu en mairie.

Une réunion de conciliation s'est déroulée en Mairie et qui réunissait M. le Maire, Alain Fouillit, et M. le 1^{er} Adjoint, Claude Tisseur, Mme la Sous-Préfète de Brioude ; Mme Benet, Sous-Préfecture de Brioude ; M. Cigolotti, Sénateur ; M. Vigier, Député ; Mme Petit et M. Brignon, Conseillers Départementaux ; M. Rolhion, représentant la Communauté de Communes ; M. Antonin, Chef de Gendarmerie ; Mme Bardin, avocate du propriétaire ; M. Arsac, avocat de la Commune ; M. Basset, avocat du Crédit Agricole.

À la suite de cette rencontre, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité:

- D'approuver l'acquisition par la commune de l'ensemble des biens de M. Wester : AB 216, 217, 218, 219, 220, 221, 228 et 230 soit un ancien moulin, un bâtiment menaçant ruine et diverses parcelles de terrain.
- D'accepter le prix de 20 000 euros (qui seront utilisés pour lever l'hypothèque du Crédit Agricole).
- De lancer une opération de démolition totale de l'immeuble de la parcelle AB216.
- De créer en lieu et place deux parkings sur deux niveaux.
- De faire procéder d'urgence à la rénovation de la toiture de l'ancien moulin.
- De prendre contact avec le notaire de la commune pour procéder au lancement en urgence de l'acquisition.

Ces multiples opérations étaient aidées par diverses subventions : la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (État), les réserves parlementaires (Député et Sénateur), les amendes de police (Département), la solidarité territoriale (Communauté de Communes de La Chaise Dieu), une subvention exceptionnelle du Département.

La nouvelle région n'a pas donné suite à notre demande d'aide.

Visite de Mme la Sous-Préfète

Une visite a été organisée pour accueillir Mme la Sous-Préfète sur le chantier de déconstruction au bourg.

Ventes diverses

Plusieurs demandes d'achat divers ont été acceptées : encadrement pierre, lauzes (environ 10 m²), bois, portillon métallique, ferrailles.

Parking au bourg et aire du bord de la Senouire

Les services du CAUE, après une visite sur le terrain, ont étudié l'aménagement et le volet paysager des futurs parkings.

M. l'Architecte des Bâtiments de France a été consulté puisque les travaux sont situés dans le périmètre de protection autour de l'église classée. Il est venu sur place en présence de Mme la Sous-Préfète de Brioude

L'aménagement entrepris a tenu compte des remarques formulées.

Le Conseil Municipal a décidé la végétalisation du talus en lieu et place de l'immeuble démoli. Le devis Rabaste a été accepté (7527 euros ttc).

Une barrière de sécurité a été posée par l'entreprise Brun Régnier (3 715 euros ttc).

Parking le Bourg

L'entreprise Eurovia est intervenue pour finaliser les terrassements déjà prévus mais pas encore réalisés.

Pour la suite et fin des travaux, cette même entreprise a été retenue :

Parking haut : enrobé avec bordures franchissables et peintures ;

Parking bas : stabilisé réalisé en sable ;

Barrière relevable pour l'accès du bas ;

Pose de 2 poteaux pour l'éclairage public ;

Aire de repos et de détente en bordure de Senouire ;

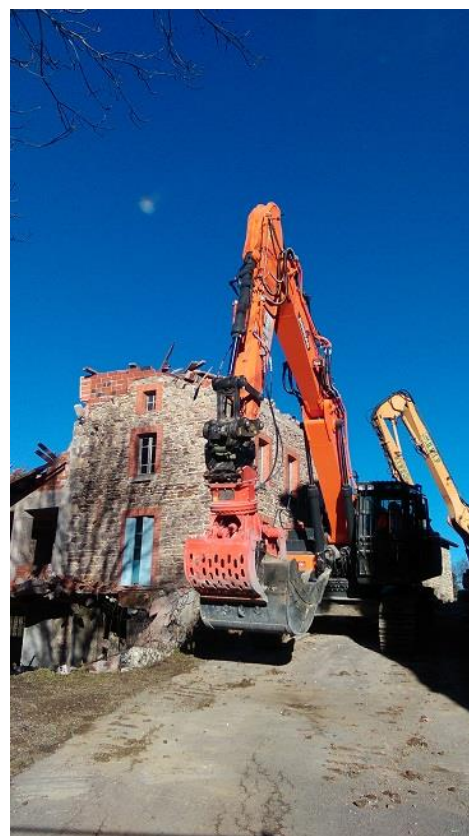
Clôtures avec les parcelles mitoyennes ;

Fontaine.

L'entreprise offre les tables, les poubelles et les 2 poteaux.









UN FILM RETRAÇANT CET ÉVÈNEMENT
SERA PROCHAINEMENT À LA DISPOSITION
DE TOUS.

LES BÂTIMENTS

Lavoir de Serres

Des habitants du village de Serres ont fait passer en mairie un dossier de travaux et de demande de subventions aux organismes départementaux, régionaux et nationaux pour la rénovation du lavoir de Serres. Le Conseil Municipal a souhaité approfondir les informations données avec notamment le volet financier : montant des subventions espérées, participation financière du village. De plus l'avis de tous les habitants de Serres était souhaitable. Virginie Cerqueira s'est chargée de les contacter. Une majorité pour ces travaux n'a pas pu être obtenue.

Maison de la Béate Le Bourg

Une demande de mise à disposition de bâtiment dit «ancien couvent» au bourg a été déposée en mairie. Le Comité des Fêtes de Saint Pal souhaite utiliser ce local. Le conseil municipal a débattu sur le projet et a affiné le dossier avec une étude des aménagements à réaliser et avec une définition précise des différentes responsabilités.

Une courageuse équipe de bénévoles comprenant des membres du Comité des Fêtes s'est lancée dans des travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancien couvent du bourg. La commune a pris à sa charge les fournitures diverses.

Remercions ces jeunes et ces moins jeunes pour leur implication dans ce projet qui consiste en la création et l'aménagement d'une salle à usages multiples. Paul Devidal est intervenu à plusieurs reprises sur ce bâtiment.

Un devis pour l'alimentation électrique par Entreprise Baylot est accepté (1156 euros ttc).



Abri le Bourg

Jouxtant l'ancien couvent du Bourg, sur le parking, une place abritée et réservée a été décidée pour garer le camion de la commune. Cet emplacement pourrait aussi servir lors des manifestations communales. Des devis ont été demandés. L'entreprise Beyssac a été retenue pour un montant de 8 890 euros ttc (toit à deux pents + isolation du couvent en sous-pente). Les menuiseries ont été livrées et sont en cours de pose. L'abri auvent a été réalisé.

Salle des Fêtes

Les radiateurs ont été remplacés en urgence avant la soirée choucroute. Diverses prises et des spots ont été aussi installés (3 226 euros ttc). Ces équipements permettront d'améliorer encore l'accueil lors des diverses animations communales.

Chaire

L'ancienne chaire a été remise à l'église dans une chapelle.

Moulin du Bourg

Le branchement a été réalisé.

Divers équipements électriques sont en cours de réalisation.

Il a fallu intervenir sur la toiture.

Sacristie

Des travaux urgents ont été lancés à la sacristie : plafonds, placard. L'entreprise de menuiserie Moutte est retenue (1 465 Euros).

Les travaux de menuiserie sont terminés. L'entreprise Moutte a donné toute satisfaction.

Paul Devidal, employé de la Commune, a réalisé les peintures.



TRAVAUX DIVERS

Aire de stockage des végétaux

Alain Fouillit et Christophe Bard videront l'aire.

Don

Une perceuse sans fil a été donnée à la commune pour les petits travaux.

Acquisition camion

La commune a fait l'acquisition d'un master pick-up benne d'occasion auprès du parc départemental pour un montant de 1201 euros. Diverses révisions et réparations ont été faites. Le contrôle technique est passé. Ce véhicule sera très utile dans les divers travaux sur la commune et sera utilisé par l'agent communal pour éviter l'usage des véhicules personnels.

Le véhicule rend déjà de très nombreux services. Il est décidé que seuls l'employé et les membres du Conseil Municipal sont autorisés à conduire le véhicule. Aucun prêt ne sera possible par ailleurs.

Le camion communal a été marqué avec le blason de la commune.

Désherbeur thermique

Une étude pour l'acquisition d'un désherbeur thermique. Des fournisseurs seront contactés.

ÉCOLES ET JEUNESSE

Frais écoles

- Ramassage scolaire La Chaise Dieu 14/15

Le tarif calculé par la Mairie de La Chaise Dieu de 94.73 Euros par enfant et par trimestre a été approuvé. Sept élèves utilisent ce service dans notre commune. Le Conseil Municipal a décidé de continuer à faire prendre ces frais en charge par le budget communal. De ce fait les familles n'auront rien à payer cette année encore. Mais rien n'est jamais acquis. Pour l'année prochaine une nouvelle décision pourrait être prise au vu des diminutions toujours plus importantes des recettes (dotations notamment).

- Frais fonctionnement Allègre

Pour les deux enfants qui ont fréquenté l'école publique d'Allègre l'année scolaire dernière, la participation aux frais de fonctionnement calculée par la Mairie d'Allègre a été de 500 Euros par enfant et par an.

Après-midi jeunesse

Une après-midi pour les jeunes de la commune s'est déroulée. Virginie Cerqueira a organisé cette animation « Boum à bulles ».

EMPLOIS COMMUNAUX

Étrennes 2016

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le bon d'achat offert à chacun des employés de la Commune.

Emploi communal

Pour raison de service, face à la multiplicité des tâches à accomplir, le temps de travail de Paul Devidal est, avec son plein accord, doublé pendant les mois de juin et juillet (et peut-être août). Paul Devidal est intervenu donc un jour complet et deux demi-journées.

GESTION ADMINISTRATIVE

Convention S.P.A.

Comme chaque année, une convention fourrière a été proposée par la S.P.A. de Polignac.

Pour 2016, le Conseil Municipal n'a pas souhaité donner suite à cette proposition pour la commune et cela comme l'année dernière.

Extension électrique Serres

Le Conseil Municipal a délibéré sur une extension demandée à Serres. Considérant que ce branchement concernait une activité dans la commune, les frais d'intervention par le Syndicat des Énergies ont été pris en charge à 50% par la commune. Le Conseil Municipal a décidé que cette décision serait appliquée pour toutes demandes de type création ou maintien d'activités sur la commune (agriculture, forêt, etc...). Les motifs évoqués sont le caractère d'activité agricole du projet, dans le but de soutenir et d'encourager toutes les initiatives visant à dynamiser le tissu actif de la commune et de réaffirmer l'importance primordiale des activités agricoles pour l'entretien et la vie des paysages et des espaces naturels de la commune.

Travaux branchement ERDF

Aux villages de Clersanges et Serres, deux branchements ERDF ont été effectués. Les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux et les Autorisations de Voirie ont été étudiées et acceptées. La surveillance des travaux a conduit le Maire à demander des travaux de finition supplémentaires à Clersanges.

Détecteurs de fumée

Les appareils ont été posés dans les bâtiments communaux ou remis aux locataires pour pose et entretien.

Plastifieuse

La plastifieuse du secrétariat a été remplacée.

Ancien receveur

Le Conseil Municipal a estimé que l'ancien receveur, M. Zeitler, a satisfait aux obligations que sa charge imposait malgré plusieurs contentieux qui l'ont opposé à la commune. Le changement a été bien accueilli.

Indemnité nouveau receveur

Le Conseil Municipal (par 9 voix pour 1 contre) a donné son accord pour le versement d'une indemnité de conseil au nouveau trésorier, M. Caffier, à 100% et pour l'année 2015.

Autorisation de poursuite

M. Caffier, nouveau receveur, est autorisé à exercer toutes les poursuites contre les redevables défaillants.

Limitation tonnage

La voie communale d'accès au village de La Grange est désormais limitée à 15 tonnes. De nombreux dégâts ont été constatés dans d'autres secteurs de la commune suite aux interventions de l'entreprise Centrebois (chemin Clersanges Pissis, dépôts de bois sur un aqueduc avec accès aux parcelles barré). Des photos ont été prises. Un courrier a été envoyé et est resté sans réponse à ce jour. Cela explique que nous sommes aujourd'hui obligé de prendre des dispositions contraignantes.





Achat terrain

L'achat de la parcelle AV12 à Combres de la famille Peghère sera passé auprès de Maître Fabry d'Yssingeaux.

Contrat Assurance des Risques Statutaires

La commune charge le Centre de gestion de Haute-Loire de souscrire, pour son compte et pour les quatre années à compter du 1^{er} janvier 2016, des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Cabine téléphonique du Bourg

Les services Orange Réseau vont procéder à la suppression de la cabine téléphonique du Bourg de Saint Pal de Senouire. Avec le démontage du téléphone public c'est encore un service de proximité qui disparaît.

Le Conseil Municipal rappelle que, par contre, en raison de la couverture insuffisante pour la téléphonie mobile, nos administrés sont beaucoup trop souvent hors d'atteinte. Les défauts du réseau mobile autant que du réseau internet sont un frein aux activités privées mais surtout économiques dans notre commune. Les liaisons plus qu'aléatoires rendent impossibles les échanges normaux à notre époque.

À part cette suppression qu'est ce qui est envisagé pour améliorer la fracture numérique dans notre commune ? Comment sont aidés les habitants isolés géographiquement mais qui veulent être reliés normalement au reste du monde ?

Éclairage public Serres

Le Conseil Municipal a étudié une demande de déplacement de l'éclairage public à Serres.

Après discussion, il a été décidé de ne faire effectuer cette modification qu'aux frais du demandeur. En effet si la commune prenait à sa charge cette demande cela créerait un précédent et la crainte est que de nombreuses demandes de ce type n'affluent en mairie.

Radio Craponne

Grâce à un contrat entre Radio Craponne et l'Office de Tourisme de La Chaise Dieu, les associations peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel pour les annonces de manifestations.

Sculpture

A l'occasion de la Biennale des sculpteurs, une œuvre est offerte à la Commune. Catherine Pierrot pour la commune et Mme Berodot pour la biennale sont en charge de ce projet.

Jeux Olympiques de Paris

Le Conseil Municipal n'apporte pas son soutien à l'organisation des JO 2024.

Animaux

Un signalement est parvenu en mairie pour un âne sans soin sur la commune. Il faut savoir qu'une personne s'est chargée spontanément pour notre secteur de la surveillance des animaux. Le maire pourra donc la solliciter en cas de besoin.

En ce qui concerne l'âne «à la retraite» sur notre commune, le problème est résolu puisque le propriétaire a effectué l'entretien des sabots comme il le fait régulièrement. Le vétérinaire suit l'animal quand il y a besoin et notamment le kyste à l'œil ne peut pas être enlevé sans danger.

Pour les visites et avoir des nouvelles de l'animal, veuillez contacter M. Alain Fouillit.

Assurance de la Commune

Un avenant au contrat d'assurance Groupama a été approuvé. Il s'agit d'assurer le nouveau bâtiment acquis au Bourg (ancien moulin).

Ordinateur

Le secrétaire de Mairie est chargé de l'étude du remplacement de l'ordinateur portable de la mairie.

Simplification administrative

Les mairies de la circonscription de Brioude doivent désormais adresser les demandes de Carte Nationale d'Identité non plus à la Sous-Préfecture mais à la Préfecture. Notre Sous-Préfecture continue à être déshabillée. Par la même occasion, les imprimés officiels ne seront plus adressés gratuitement mais à

chaque demande sera jointe une enveloppe timbrée.
On continue à transférer des charges aux communes.

Incidents secteur de Molimard

Les habitants du secteur de Clersanges, Pissis, Molimard ont été alertés sur des incidents répétés sur le secteur. Dernièrement, les travaux d'entretien de l'employé communal sur un chemin forestier ont été sabotés. Une personne irresponsable n'a pas hésité à intervenir après le passage de l'ouvrier pour dégrader son ouvrage sur les coupées d'eau. Outre le manque total de respect pour le travail d'autrui, le danger couru pour les usagers de la voie est grave.

De tels agissements durent depuis quelques temps déjà dans ce secteur. Il y a eu le bouchage d'un aqueduc à plusieurs reprises, la disparition de panneaux de signalisation, des signalisations pour les promeneurs effacées, etc...

La gendarmerie et l'O.N.F. ont été informés. Une surveillance est mise en place avec aussi la participation de membres du Conseil Municipal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Pour notre commune le recensement s'est déroulé du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.

Xavier Guillemot, secrétaire de mairie, a été désigné comme coordonnateur communal, responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le Conseil Municipal a délibéré sur l'embauche d'un agent recenseur.

Mme SAINTANTOINE Stéphanie Noëlle, domiciliée au bourg de St Pal de Senouire, a été désignée comme agent recenseur de l'opération de recensement pour la commune de Saint Pal de Senouire.

Elle a été chargée, sous l'autorité du coordonnateur :

- de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants ;
- d'expliquer la possibilité de se faire recenser par INTERNET ;
- de vérifier, classer, numéroté et comptabiliser les questionnaires recueillis, tout en veillant à se conformer aux instructions de l'INSEE.

Les résultats de ces opérations transmis à l'INSEE font état de 124 logements (53 résidences principales, 71 résidences secondaires), et de 110 habitants. Il reste à intégrer les personnes en double compte (étudiants, maison de retraite, ...)

LOCATIONS

Installation activité (voir aussi page 26)

Une demande de local pour création d'une activité de collecte des champignons et fruits des bois est parvenue en mairie. Le Conseil Municipal s'est déclaré favorable à ce projet.

Le Conseil Municipal a accepté la demande de location d'un local désigné sous le terme «local du trieur», jouxtant l'église, sis au bourg de St Pal de Senouire, comprenant une pièce. Local utilisé par le locataire pour une activité saisonnière liée à la collecte des champignons et des fruits des bois. Le loyer mensuel est fixé à 50 euros avec un bail renouvelable de 6 mois.

Des travaux d'amélioration électrique ont été effectués dans le local Champi & Cie au bourg : alimentation du local avec un sous compteur ; prises extérieures en façade pour les animations dans le bourg.

Location salle des fêtes

Toutes les demandes d'utilisation de la salle des fêtes ont été acceptées. Le tarif de location a été appliqué pour les demandeurs extérieurs à la commune. Pour les habitants de la commune les demandeurs ont tous souhaité faire un don au CCAS en remerciement de la mise à disposition de la salle.

Le Conseil Municipal remercie ces généreux donateurs.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES
Pour une inscription sur les listes électorales
veuillez vous présenter au secrétariat
avant le 31 décembre.

ÉTAT CIVIL

REGISTRE D'ÉTAT CIVIL 2015 NAISSANCE

Philomène Marie Clothilde TILLARD

à la Grange le 23 juin 2015

REGISTRE D'ÉTAT CIVIL 2015 DÉCÈS

Marie Marcelle DIOUDONNET ép SOUBEYRE

à Le Puy en Velay le 29 septembre 2015

Jean Paul Léon BUSSAC

à Ceyrat le 03 décembre 2015

Mariage Pachot Arnault / Monier Anne

Le Conseil Municipal a été consulté pour l'organisation du mariage Pachot/Monier. Il a été informé de l'intervention d'une des deux familles appuyée par un sénateur, organisant le mariage en excluant les intervenants locaux habilités. Après

délibération et prise de position des conseillers, Virginie Cerqueira, Conseillère Municipale, a reçu une délégation spéciale du Maire pour ce mariage du 02 juillet 2016. Elle a été assistée par le Secrétaire de Mairie. Félicitations aux mariés.



Mariage N'Doye Ousmane / Godin Diane

Les différentes demandes des familles ont été mises à l'étude. La cérémonie s'est déroulée le 05 août. Tous nos vœux de bonheur et de réussite accompagnent ce très sympathique couple.



EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

Assistance technique Eau Assainissement

L'annexe financière 2015 pour l'assistance technique dans le domaine de l'eau a été approuvée par le Conseil Municipal. Le tarif a été fixé par le Département : 0.39 Euros / habitant.

Eau potable

Remplacement de deux compteurs d'eau défectueux et pose de deux nouveaux branchements. Une fuite est réparée à Clersanges.

Les dernières analyses ont été commentées et des désinfections ont été réalisées à Serres et à Clersanges.

Une surconsommation d'un particulier constatée et expliquée par une fausse manœuvre a été prise en compte et la facturation a été ajustée. Le grand avantage d'avoir un service de proximité, avec une parfaite connaissance des lieux et des abonnés, permet encore de prendre en compte toutes les situations et d'aider les administrés dans tous les cas le nécessitant.

Réseau eau Serres

Un nouveau responsable pour le réseau privé d'eau potable du village de Serres a dû être désigné. William Malfant, conseiller municipal, a accepté cette responsabilité.

Périmètre de protection

Au captage de Clersanges les travaux de clôture du périmètre de protection ont été menés à bien par l'entreprise Brun Regnier. Les deux subventions demandées ont été obtenues : Département et Agence de l'Eau.

Les travaux sont terminés. L'entreprise Brun Regnier a donné toute satisfaction.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)

Le dossier a été suivi par Virginie Cerqueira. Le dossier de conclusion de l'Enquête Publique est parvenu en Mairie.

Fuite d'eau

Une suspicion de fuite a été transmise en Mairie. En effet un écart important est apparu entre le relevé du compteur à la sortie de la Commune de Saint Pal de Senouire et les relevés des compteurs des habitations de la commune de Connangles. En tout état de cause la fuite était située après le compteur et a été prise en charge par l'abonné. Dans le cas présent il s'agit de la commune de Connangles et du réseau situé, après compteur, sur son territoire.

AEP Clersanges

Des vannes ont été changées sur le réseau d'eau de Clersanges.

Télesurveillance réservoirs

Le syndicat des eaux du Brivadois, suite à la décision du Conseil Municipal, a équipé les réservoirs d'eau potable de Combelles et Molimard d'un dispositif de télesurveillance et téléalarme. Pour acheminer les messages d'alerte vers un téléphone portable il faut contracter deux abonnements avec carte SIM auprès d'un opérateur. Orange est retenu et contacté pour la prestation.

Qualité des eaux de consommation

Il est donné communication des bilans 2011-2015 des 5 unités de distribution : Le Chomet (Courbières), La Bastide, Clersanges, Chantelauze et Le Sap. Les conclusions font apparaître une eau de qualité satisfaisante.

Achat engins de chantier

Pour les travaux liés au réseau d'eau potable, le Conseil Municipal a lancé un projet d'achat d'engins de chantier type mini pelle et/ou tractopelle. Des entreprises de vente de matériel de BTP ont été contactées.

VIE ASSOCIATIVE

Feux d'artifice

Le feu pour la fête patronale des 27 et 28 août 2016 est retenu et reste à la charge du budget communal (2 056 euros).



Gilet de sécurité

L'achat de gilets de sécurité a été décidé pour les animations et les fêtes de la commune. Des volontaires les portent et sont chargés de la surveillance et du calme des manifestations.

Assemblée Champi fruits des bois

L'assemblée Générale s'est déroulée à la salle des fêtes du Bourg. Une collation a été offerte.



Téléthon 2015 St Pal / Berbezit

Le Conseil Municipal a décidé de participer au Téléthon 2015 le 24 octobre. Au programme : Parcours à moto, repas et soirée dansante à Berbezit. Des ravitaillements à St Pal ont été organisés le matin et l'après-midi par des bénévoles.



Résultats de la collecte St Pal/Berbezit : 3 123 euros. Hélas aucun représentant de la commune n'a pu être présent à la remise du chèque cantonal à la Chapelle Geneste le 06 février. La municipalité s'en excuse.



Gendarmerie

La revue du nouveau groupement des gendarmeries de Craponne/Allègre/La Chaise Dieu s'est déroulée à Saint Pal de Senouire à la salle des fêtes. Un repas a suivi au même endroit. L'apéritif a été offert avec plaisir par la Commune de Saint Pal de Senouire.



Assemblée Générale de la Pêche

Le 06 février 2016 l'AG de l'AAPMA de la Haute Senouire s'est tenue à Saint Pal de Senouire. Là aussi l'apéritif a été offert avec plaisir par la Commune comme chaque fois.



Manœuvre des Pompiers

Elle s'est déroulée au village de Clersanges avec simulation d'un incendie de bâtiment. Un casse-croute a été offert par la Municipalité.



GALETTE ET VŒUX 2016

Alain Fouillit, Maire, et l'Équipe Municipale ont chaleureusement accueilli les habitants et les amis de Saint Pal de Senouire qui comme chaque année se sont réunis nombreux à la salle des Fêtes.

On notait la présence de Marie Agnès Petit, Conseillère Départementale, Nathalie Boudoul vice-présidente du Parc Livradois-Foréz, de M. Mirmand maire de Craponne, du Frère Jean Théophane, d'Isabelle Brun (notre factrice) et son époux, de Paul Devidal et son épouse, de Franck Rouveure et son épouse de Connangles, du secrétaire de mairie et son épouse. André Soubeyre, 94 ans, doyen de la Commune, était aussi fidèle à ce rendez-vous annuel. Étaient excusés Olivier Cigolotti, Jean-Pierre Vigier et Philippe Meyzonet.

Dans son discours Alain Fouillit évoquait tout d'abord les graves événements qui se sont déroulés l'année dernière.

Étaient ensuite évoqués les petits et les gros dossiers qui ont marqué l'année écoulée. Il y a eu les rues des villages du secteur de la section, la voie forestière de Védières, les rues de Combres et le déneigement. Bien évidemment la déconstruction de l'immeuble Wester alimentait toutes les conversations. D'ailleurs un montage vidéo du chantier avait été préparé par Claude Tisseur et était projeté dans la salle.

Puis se tournant vers l'avenir, les projets de la Municipalité étaient présentés. Alain évoquait aussi la naissance de la petite Philomène à La Grange.

Puis après une pensée particulière aux malades et une évocation émue des disparus, le maire souhaitait avec

Bulletin municipal

sincérité, au nom du Conseil Municipal, une bonne année 2016 à toutes et à tous.

Prenant la parole, Marie-Agnès Petit félicitait le Maire et toute son équipe pour le travail remarquable accompli.

Chacun profitait de ce moment pour échanger avec ses voisins autour du verre de l'amitié, des galettes, des brioches et des papillotes qui clôturaient cette cérémonie dans la chaleur et la convivialité.



Saint Pal de Senouire

VISITE DE L'ÉVÊQUE DU PUY

Le Conseil Municipal a organisé, pour la partie qui le concernait, la visite de Luc Crépy du 08 avril 2016.



AIDE SOCIALE

Repas des aînés

Le repas traditionnel des aînés à la salle des Fêtes, par le traiteur Masson, a été coordonné par Catherine Pierrot.

Une animation de la «Crouzade Casadéenne» a été très appréciée. Il est à noter que suite à une subvention exceptionnelle de la commune pour l'achat d'un instrument, le groupe s'est produit avec un tarif préférentiel.



Colis des Aînés

Catherine Pierrot a organisé la distribution des colis de Noël aux Aînés absents au repas de fin d'année. La date du repas pour 2016 est déjà prévue pour pouvoir retenir le traiteur : 16 octobre 2016.

Cadeaux naissances

Deux naissances ont été enregistrées sur la Commune : Lorenzo à Combres et Philomène à La Grange. Des chèques cadeaux ont été offerts.

SECTIONS

Les conseillers intéressés aux affaires étant habitants ou ayants droit des sections ont quitté la salle lorsque les dossiers étaient traités. La présidence des séances revenait au 1^{er} adjoint, Claude Tisseur

Coupe Section Clersanges Pissis Molimard Le Sap
Comme à l'accoutumée, le Conseil Municipal a sollicité l'avis des ayants droit de la section pour une coupe proposée par l'ONF de 250 m³ environ (parcelle n°8). À la suite de quoi la décision a été prise sur ce projet en respectant les souhaits des ayants droit.

Travaux villages de la section

Les factures des travaux de rénovation de chaussée ont été réglées par le budget communal sur les fonds spécifiques de la section.

Bois de Chauffage

Il a été rappelé aux bénéficiaires de bois de chauffage sur la section que les lots de bois de chauffage attribués doivent impérativement être utilisés sur place dans les foyers des ayants droit. Il est notamment formellement interdit de les vendre.

Couvent de Clersanges



En mars 2016, une consultation des habitants du village a été menée par le Conseil Municipal. Tous les avis ont été pris en compte. Il a été décidé de lancer un processus de vente de l'ancien couvent de Clersanges et des parcelles attenantes AB 177/178/314. Le Conseil Municipal a lancé une consultation d'électeurs du village de Clersanges pour une transaction avec M. Soulier Mathieu pour un montant de 15 000 euros.

Le 1^{er} août 2016, le dépouillement de la consultation a donné les résultats suivants :

14 électeurs

Pour la vente à M. Soulier : 12 voix

Contre la vente à M. Soulier : 02 voix

Abstentions : 0

La vente est donc acceptée.

Sections

Le Conseil municipal a arrêté les rôles d'affouage. Les propositions des ayants droit ont été respectées.

Travaux divers

Les travaux de dépressages ont été refusés. Par contre la piste forestière sera débroussaillée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA CHAISE DIEU

Fusion des Communautés de Communes

Alain Fouillit et Claude Tisseur, délégués intercommunaux, ont fait régulièrement le point sur la fusion des communautés de communes La Chaise Dieu / Craponne sur Arzon étudiée au cours de différentes réunions intercommunales. Une réunion publique s'est déroulée à la salle des fêtes de St Pal de Senouire le 30 octobre 2015 à 20 heures 30.

Une première carte a été acceptée par le Conseil municipal. Arrêtée par M. le Préfet après avis de la CDCI le 02/10/2015, elle avait pour projet l'intégration de la commune de SAINT PAL DE SENOUIRE dans un EPCI comportant les deux communautés de communes de La Chaise-Dieu et Craponne sur Arzon auxquelles s'ajoutaient les communes de Bellevue la Montagne et la Chapelle Bertin. 9 pour la carte du Préfet ; 0 Contre ; 1 Abstention.

Puis le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) définitif est arrivé, arrêté par M. le Préfet le 22 mars 2016, conformément à l'article L.5210-1-1IV du Code Général des Collectivités locales.

Dans ce projet de périmètre, la Commune de Saint Pal de Senouire se trouve comprise dans la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

Après délibération, par 9 voix pour et 1 abstention, il est décidé de rejeter cette proposition.

Par 10 voix pour, il est demandé de maintenir la proposition initiale de fusion élargie des communautés de communes du plateau de La Chaise Dieu et du Pays de Craponne.

Le Conseil Municipal a pris ces décisions après avoir tenu compte des remarques suivantes :

Le schéma proposé va à l'encontre d'un premier vote du Conseil Communautaire de La Chaise Dieu qui

s'était prononcé initialement majoritairement en faveur d'un regroupement communautaire élargi autour de Craponne. Choix non respecté par les instances et les votes des autres communautés.

La commune, de par son versant naturel et son arrondissement, est plutôt tournée vers Brioude.

La petite commune de St Pal va être étouffée dans le grand rassemblement de l'agglomération. Saint Pal de Senouire comme La Chaise-Dieu et les 9 autres communes encore associées vont être noyées dans la masse compactée des communes urbaines et du nombre insensé de leurs représentants.

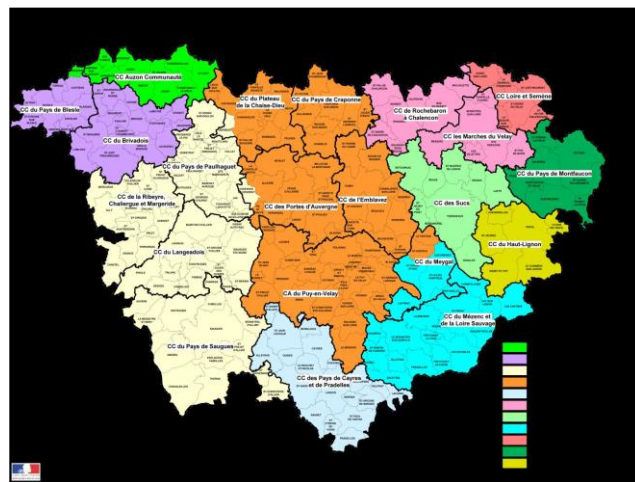
L'éloignement du siège de la communauté (réunions, rencontres, etc...) sera un frein à une action efficace et aux contacts directs.

La gestion centralisée des dossiers fera perdre en connaissance du terrain, en efficacité des suivis, en proximité des acteurs.

On assistera à une perte importante de la représentativité des petites communes rurales (un seul conseiller par commune dans un conseil intercommunal pléthorique au lieu de deux dans un conseil de taille raisonnable).

En ce qui concerne les regroupements des communautés de communes, notre plus grande crainte est de voir encore une fois disparaître les services de proximité et notre identité. Par exemple que vont devenir nos réseaux d'eau. Par exemple en cas de problème serons-nous dépannés dans l'heure qui suit comme actuellement ou dans 24 heures, deux jours ou plus ?... Que vont devenir les tarifs ?...

Il est plus sain de défendre sa commune ou son territoire quand on n'a pas d'ambitions personnelles ou politiques. On ne voit certainement pas les choses de la même façon.



Divers

Comme d'habitude, Claude Tisseur et Alain Fouillit ont longuement fait le compte rendu des dernières

activités et informations liées au fonctionnement de la Communauté de Communes.

Des courriers ont été échangés entre un représentant de la Commune et le Président de la Communauté de Communes qui, au final, n'a pas donné d'explications. Comment peut-on encore avoir l'esprit communautaire? Le Conseil Municipal est informé sur ce contentieux.

Commission intercommunale

Désignation des représentants auprès de la commission intercommunale Impôts directs : Élise GIROUX, Jean-Marc ROUX, Gérard FOULLIT, Raymond GIROUX.

LES BUDGETS

Investissement 2016 exécution budgets avant le vote
Afin de ne pas pénaliser les entreprises travaillant pour la Commune, le Maire a été autorisé, en 2016 jusqu'au vote des budgets, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2015.

Comptes Administratifs 2015

À l'unanimité, les comptes administratifs de la Commune, des biens des Villages, du CCAS, de la Section Clersanges/Pissis/Molimard/Le Sap, de l'Eau et de l'Assainissement sont approuvés.

Compte de Gestion du Trésorier

À l'unanimité les comptes de gestion Commune, CCAS, Eau, Assainissement, dressés par le Trésorier sont approuvés étant conformes aux écritures communales.

Budget CCAS

Le Conseil Municipal refuse la suppression de budget CCAS avec transfert sur le Budget Communal par 6 voix contre 3 pour.

Budgets 2016

Suite aux travaux de préparation de la Commission des Finances à la présentation des documents budgétaires, ont été approuvés à l'unanimité les Budgets 2016 : CCAS, Eau, Assainissement.

Taux communaux

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes directes locales.

TH : 14.33% - TFB: 7.11 %

TFNB : 61.40% - CFE : 24.37%

Emprunt

M. le Maire a été chargé par le Conseil Municipal de négocier un emprunt de 100 000 Euros (prévu au

budget communal 2015) pour la réalisation des travaux de voirie 2015/2016.

Non-valeur

Les sommes dues par M. Wester pour des factures Eau et Assainissement ont inscrites en non-valeurs.

Demande d'aide exceptionnelle

Le Conseil a étudié une demande d'aide exceptionnelle pour un collégien de la commune qui participe à une classe de neige. Il est décidé d'une aide de 100 euros aux conditions expresses que la famille soit toujours domiciliée sur la commune l'année prochaine, que le collège soit destinataire de l'aide, que la subvention soit versée début avril après inscription au budget 2016 de la somme nécessaire.

Budget aide sociale

La nouvelle réglementation autorise le transfert des lignes du budget CCAS vers le budget communal. La décision est remise à la prochaine réunion du Conseil Municipal puisque le vote donne 5 voix pour, 5 voix contre.

Subventions communales

Les diverses aides communales aux diverses associations locales, départementales ou nationales sont approuvées avec 10 voix pour et 1 abstention.

Don

L'épicerie Le Petit Saintantoine de La Chaise Dieu a offert diverses boissons pour les animations communales. Le Conseil Municipal remercie ces généreux donateurs.

DÉPENSES	CA2015	BP2016
	128 782.85	249 329.91
Fournitures non stockables (EDF...)	5 352.19	6 000.00
Combustible	0.00	300.00
Carburant	1 042.27	3 000.00
Alimentation	100.00	300.00
Fournitures d'entretien	100.00	500.00
Petit équipement	0.00	100.00
Fournitures de voirie	0.00	100.00
Fournitures administratives	787.47	1 500.00
Locations	835.20	1 000.00
Entretien terrains	0.00	1 000.00
Entretien bâtiments	820.22	2 000.00
Entretien voies & réseaux	7 280.79	13 859.91
Travaux Sections	0.00	100.00
Entretien matériel roulant		1 500.00
Maintenance	2 880.18	3 000.00
Assurances	2 335.67	5 100.00
Divers Services extérieurs	259.00	500.00

Bulletin municipal

Saint Pal de Senouire

Rémunérations diverses	1 909.20	1 500.00
Publications, fêtes, cérémonies	4 835.48	5 000.00
Mission	0.00	100.00
Frais postaux Télécommunication	2 504.80	3 000.00
Services bancaires	50.00	100.00
Cotisations	83.89	100.00
Frais de garderie Sections	13 033.37	100.00
Remboursements de frais écoles	12 199.35	13 000.00
Autres services	0.00	100.00
Impôts TF	3 695.00	4 000.00
Autres impôts	0.00	100.00
Charges générales	60 104.08	66 959.91
Personnel titulaire	13 284.52	13 500.00
Personnel non titulaire	2 921.52	3 000.00
Charges sociales	4 457.84	5 000.00
Autres charges	208.00	300.00
Charges personnel	20 871.88	21 800.00
Indemnités élus	14 289.76	14 500.00
Frais de missions	0.00	100.00
Retraite (Ircantec/patronale)	3 738.80	4 000.00
Pertes sur créances irrécouvrables	0.00	100.00
Aide sociale du Département	0.00	120.00
Service incendie	3 159.39	3 200.00
Contributions organismes regroupement	830.35	850.00
Subventions publiques	14 100.00	20 900.00
Subventions privées	1 025.00	1 500.00
Charges diverses	0.00	100.00
Gestion courante	37 143.30	45 370.00
Intérêts	161.59	3 100.00
Autres Charges financières	0.00	100.00
Charges financières	161.59	3 200.00
Prélèvement GIR	10 502.00	12 000.00
Virement section investissement		100 000.00
TOTAL Virement section investissement		100 000.00
RECETTES	CA2015	BP2016
	146 539.69	249 329.91
Autres produits Sections	952.87	880.00
Concessions cimetière	0.00	10.00
Remboursements divers	2 270.00	10.00
Services et ventes diverses	3 222.87	900.00
Impôts locaux	45 296.00	44 102.00
Autres reversements	0.00	10.00
Droits de mutation	7 554.30	5 000.00
Impôts et taxes	52 850.30	49 112.00
DGF forfaitaire	50 388.00	50 000.00
Dotation solidarité rurale	12 249.00	12 000.00
Fonds péréquation	3 590.00	3 000.00
Dotation Élus Locaux	2 812.00	2 500.00
Autres participations	0.00	10.00
Autres organismes Élections	56.63	10.00
Allocations compensatrices	6 917.00	6 563.00

Dotations et participations	76 012.63	74 083.00
Revenus des immeubles	13 362.25	13 000.00
Produits divers	1 091.64	2 590.00
Produits de gestion courante	14 453.89	15 590.00
Excédent reporté		109 644.91
	Résultats 17 756.84	
DÉPENSES	CA2015	BP2016
	220 096.91	527 265.91
Emprunts	1 011.91	4 810.00
Remboursement Cautions	0.00	10.00
Changement article emprunt		100 000.00
Emprunts (Capital)	1 011.91	104 820.00
Terrains de voirie	0.00	1 000.00
Études	0.00	1 000.00
Cimetière	0.00	500.00
Mairie	0.00	3 500.00
Salle communale	0.00	4 000.00
Bâtiments communaux	612.00	5 000.00
Presbytère	0.00	500.00
Église	0.00	2 000.00
Couvent		13 000.00
Achat bâtiment Wester		22 000.00
Bâtiments publics	612.00	50 500.00
Voiries communales		
Voirie communale Védières	19 341.60	50 000.00
Voirie communale Combres	36 000.00	15 000.00
Autres travaux de voirie	7 114.80	17 810.00
Travaux Sections	152 400.00	0.00
Aménagements Bourg immeuble parking	0.00	170 000.00
Total voiries	214 856.40	252 810.00
Autres réseaux	0.00	1 000.00
Matériel de voirie	0.00	2 000.00
Matériel informatique	1 393.20	1 800.00
Autres acquisitions	2 223.40	2 500.00
Acquisitions	3 616.60	7 300.00
Déficit		110 835.91
RECETTES	CA2014	BP2015
	135 569.48	527 265.91
FCTVA	6 771.00	33 900.00
Affectation du Fonctionnement	26 308.48	110 835.91
Dotations Fonds divers	33 079.48	144 735.91
DETR 2015 rues de Combres	2 490.00	6 000.00
CG2D Védières	0.00	5 000.00
Chemin Védières FEDER	0.00	45 500.00
DETR immeuble		70 000.00
Com Com immeuble		10 000.00
Réserve Vigier immeuble		10 000.00
Amende Police immeuble		10 000.00
Département immeuble		10 000.00
Région immeuble		10 000.00
Subventions	2 490.00	176 500.00
Participations	0.00	6 030.00

Bulletin municipal

Saint Pal de Senouire

Participations	0.00	6 030.00
Emprunt travaux	100 000.00	100 000.00
Emprunts	100 000.00	100 000.00
Virement du fonctionnement		100 000.00
TOTAL virement du fonctionnement		100 000.00
		Résultats
		-84 527.43

SUBVENTIONS COMMUNALES

	CA2015	BP2016
AEP	5 600.00	9 200.00
ASSAINISSEMENT	6 500.00	10 200.00
CCAS	2 000.00	1 500.00
Total	14 100.00	20 900.00
	CA2015	BP2016
A REPARTIR AVEC DELIB	50.00	355.00
AD PEP43	35.00	35.00
ADAPEI 43	80.00	80.00
ADMR	100.00	100.00
APAJH 43	80.00	80.00
CHASSE ST PAL		100.00
CHEVEUX D'ARGENT LA CHAISE DIEU	80.00	80.00
COLLÈGE LA CHAISE DIEU	100.00	100.00
COMBATTANTS ST PAL	100.00	100.00
DONNEURS SANG LA CHAISE DIEU		70.00
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA CHAISE DIEU	100.00	100.00
LUTTE CONTRE LE CANCER COMITE 43	50.00	50.00
PÊCHE ÉCOLE	50.00	50.00
PÊCHE SENOUIRE	120.00	120.00
VISITEURS HÔPITAUX ALLÈGRE	80.00	80.00
Total	1 025.00	1 500.00

CCAS

	CA2015	BP2016
DÉPENSES	1 708.00	2 797.12
Repas et colis	1 384.00	2 197.12
Cotisations	324.00	400.00
Secours divers	0.00	200.00
RECETTES	2 290.00	2 797.12
Subvention Commune	2 000.00	1 500.00
Dons	290.00	100.00
Excédent		1 197.12
		Résultats
		582.00

EAU POTABLE

	CA2015	BP2016
DÉPENSES	21 071.41	23 057.97
Fournitures non stockables	268.08	300.00
Autres fournitures	0.00	100.00
Services extérieurs	4 094.30	4 525.63
Analyses Cotisations	4 365.98	5 000.00
Frais bancaires	0.00	10.00
Autres	0.00	10.00
Fonds de péréquation	153.66	160.00

Charges générales	8 882.02	10 105.63
Pertes créances irrécouvrables	0.00	790.00
Intérêts	527.05	490.00
Charges exceptionnelles	0.00	10.00
Charges générales	0.00	10.00
Dépenses amortissement 1997	2 671.36	2 671.36
Dépenses amortissement 2009	8 211.04	8 211.04
Dépenses amortissement 2013	514.38	514.38
Dépenses amortissement 2013	23.56	23.56
Dépenses amortissement 2014	242.00	242.00
Amortissements	11 662.34	11 662.34
Déficit		
RECETTES	18 175.96	23 057.97
Vente de l'eau	2 222.61	2 200.00
Location compteurs	4 055.49	4 000.00
Redevance agence	855.60	850.00
Rémunération agence de l'eau	20.25	20.00
Produits des services	7 153.95	7 070.00
Subvention Commune	5 600.00	9 200.00
Autres produits	1 426.97	280.00
Produits except (compteurs gelés, divers, ...)	0.00	10.00
Reprise subventions 2009	3 632.14	3 632.14
Reprise subventions 2013	362.90	362.90
Reprise subventions	3 995.04	3 995.04
Excédent		2 502.93

		Résultats
		-2 895.45
	CA2015	BP2016
DÉPENSES	4 962.47	81 098.78
Emprunts	967.43	970.00
Acquisition terrains	0.00	10.00
Travaux divers	0.00	76 123.74
Immobilisations	0.00	76 133.74
Reprise subventions 2009	3 632.14	3 632.14
Reprise subventions 2013	362.90	362.90
Reprise subventions	3 995.04	3 995.04
Déficit		
RECETTES	11 662.34	81 098.78
Virement du fonctionnement		
Affectation		
Amortissement 1997	2 671.36	2 671.36
Amortissement 2009	8 211.04	8 211.04
Amortissements 2013	23.56	23.56
Amortissement 2013	514.38	514.38
Amortissement 2014	242.00	242.00
Amortissements 2015	756.38	11 662.34
Excédent		69 436.44
		Résultats
		6 699.87

ASSAINISSEMENT

	CA2015	BP2016
DÉPENSES	5 721.35	15 057.25
Autres fournitures	0.00	10.00
Entretiens	0.00	4 975.18
Analyses	0.00	10.00
Charges générales	0.00	4 995.18
Créances irrécouvrables	0.00	850.00
Charges diverses	0.00	10.00
Intérêts	2 635.28	2 416.00
Dépenses amortissement 2009	3 086.07	3 086.07
Virement investissement		3 700.00
Déficit		
RECETTES	10 071.25	15 057.25
Redevances Assainissement	1 530.00	1 500.00
Redevance modernisation	134.90	130.00
Subvention Commune	6 500.00	10 200.00
Autres produits (écarts centimes, ...)	0.00	10.00
Reprise subventions	1 906.35	1 906.35
Excédent		1 310.90
Résultats	4 349.90	

	CA2015	BP2016
DÉPENSES	6 743.49	10 443.49
Emprunt	4 837.14	4 840.00
Travaux Assainissement		39.72
Reprise subventions	1 906.35	1 906.35
Déficit		3 657.42
RECETTES	6 743.49	10 443.49
Affectation	3 657.42	3 657.42
Amortissement 2009	3 086.07	3 086.07
Virement du fonctionnement		3 700.00
Excédent		
Résultats	0.00	



Bibliothèque

Virginie Cerqueira, responsable Bibliothèque, a évoqué les nouvelles directions prises dans la modernisation des points lecture qui sous-entend la présence d'un ordinateur dans les relais bibliothèque. Il est rappelé que Saint Pal de Senouire est une des rares petites communes, et cela depuis de très nombreuses années, à proposer ce service lecture à ses habitants grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt. Un mini centre multimédia a pu être réalisé avec réorganisation matériel du local : nouvelle disposition, nouvelles étagères mais aussi avec accès aux services en ligne

et développement de l'utilisation du matériel déjà existant : vidéo projecteur, caméscope.

Le Conseil Municipal a souhaité un développement de ce service aux habitants. La convention entre la Commune et la Bibliothèque Départementale pour ce point lecture a été finalisée.

Claude Tisseur et Virginie Cerqueira ont suivi le projet d'aménagement et les différents devis. L'entreprise Beyssac a été retenue pour la menuiserie.

Le matériel informatique est subventionné à 50% par le Département.

Une aide du Parc Livradois Forez de 300 euros a permis de réaliser des plaquettes de présentation des nouveaux services.

Médiathèque

Une commission a été créée avec Virginie Cerqueira, Claude Tisseur et Daniel Lienard. Si d'autres personnes sont intéressées elles seront les bienvenues.

Le projet Numérisation a vu le jour. Une extension du service vers les autres communes du secteur a été décidée.

La Bibliothèque de Saint Pal De Senouire s'ouvre au numérique !



En effet la Bibliothèque Départementale de la Haute-Loire vous propose un nouveau service :

Consultez gratuitement et légalement depuis chez vous, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des films, des documentaires, écoutez de la musique, visionnez des concerts, consultez la presse, apprenez et jouez avec l'espace jeunesse.

Dix bibliothèques du département, dont Saint Pal De Senouire, sont partenaires pour offrir à quelques-uns de leurs lecteurs la consultation de 5 documents par mois (sur les documents signalés en orange, dans le cadre du forfait) et en illimité pour les autres ressources.

Découvrez le catalogue musical de ID Touch, visionnez les concerts diffusés par la Philharmonie de Paris (Cité de la Musique), formez-vous aux outils informatiques, aux langues, tenez-vous au courant des dernières actualités, passez de merveilleux moments de jeux et de découverte avec vos enfants et petits enfants.

La bibliothèque de Saint Pal De Senouire c'est un fond propre de quelques centaines de romans divers ainsi qu'un fond issu de la Médiathèque Départementale de la Haute-Loire et renouvelé tous les 6 mois par le Bibliobus.

C'est la possibilité de réserver des livres, des CD, des DVD.
C'est participer aux diverses animations proposées tout au long de l'année aux enfants comme aux plus grands (programme en cours d'élaboration).
C'est un accès au tout nouvel Espace Numérique.

Ouverture de la bibliothèque
les 1er et 3ème samedis
de chaque mois
de 14h30 à 17h30,
et tous les lundis aux horaires
d'ouverture de la Mairie.

Téléphone :
04 71 00 91 93
Courriel :
mairie-stpaldesenouire@wanadoo.fr



LENS

Champi & Cie : Une nouvelle entreprise sur la commune.

Depuis début Juillet, Xavier Vigouroux a ouvert son entreprise de collecte et de vente de champignons ainsi que de fruits sauvages, sur la commune de Saint Pal de Senouire, place de la mairie.

Ce passionné de champignons, fervent défenseur de la gastronomie locale, veut privilégier le commerce des champignons et de fruits sauvages cueillis par les habitants de la Haute-Loire.

Le panel de ces collectes comprend les champignons comestibles traditionnels (cèpes, bolets, chanterelles jaunes et grises, lactaires, trompettes des morts, mousserons des bois et des prêtres, pieds de mouton, tricholome de la Saint-Georges, verpes de bohème, morilles...) et les baies sauvages telles que les myrtilles, framboises, mûres et fraises des bois.

Ces produits uniques par leurs arômes spécifiques à notre région pourront être sublimés par le savoir-faire des restaurateurs locaux. Comme l'association « Champi-fruit », le but est de favoriser le commerce local et l'utilisation, dans la cuisine locale, de produits issus du sol de nos forêts.

Pour tout achat ou vente de champignons et fruits sauvages, n'hésitez pas à contacter Xavier Vigouroux au 06.07.75.33.68 (Déplacements sur la commune pour collecte à particulier).

Le meilleur accueil vous sera réservé.



LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens Combattants

Président Jean DELABRE

Association de Pêche de la Haute Senouire

Président Pascal CORNUT

Comité des Fêtes

Président Vivien GIROUX

Association de Chasse

Président Frédéric NOYEL

CÉRÉMONIES DES 11 NOVEMBRE ET 8 MAI

Président : Jean DELABRE

L'Association des PGCATM et le Conseil Municipal invitent, chaque année, la population et les enfants de la commune à participer aux commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945 sur la place de la Mairie. Ces cérémonies suivent un office religieux.

Les enfants, la population et le Conseil Municipal témoignent ainsi leur respect aux hommes qui nous ont défendus et nous ont permis de vivre libres aujourd'hui.

Le verre de l'amitié est offert à l'issue des cérémonies au Café de la Senouire.



SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE ST PAL DE SENOUIRE

Président Pascal CORNUT et Administrateur à la Fédération de Pêche de la Haute-Loire

Fraichement remis de leur immersion dans les urnes (le 10 Octobre 2015), les membres du Conseil d'Administration ont été réélus à l'unanimité pour 5 ans ; et c'est toujours avec un réel plaisir qu'ils vous présentent le rapport d'activités du 2ème semestre 2015 et 1er semestre 2016.

Tout d'abord, le Conseil tient à remercier Monsieur le Maire, Alain FOUILLIT, et son équipe municipale pour leur écoute et leur intérêt ainsi que pour leur générosité apportée auprès de l'Association et de l'École de Pêche, et ceci dans le but de développer l'activité pêche.

Un grand merci également aux commerçants, artisans et entreprises qui permettent l'élaboration du dépliant du Plan d'eau du Breuil à la CHAISE-DIEU. (2000 exemplaires distribués dont 500 au Salon de la Pêche à COURNON D'Auvergne).

Et bien sûr, une mention toute particulière aux bénévoles qui œuvrent à travers les actions réalisées au sein de la Société de Pêche (Fête de la Pêche, suppression d'embâcles, pêches électriques, lâchers, débroussaillages, etc...)

Grâce à cet élan de générosité, l'Association est plus efficace et va de l'avant.

- En 2015, 211 cartes de pêche ont été vendues (+ 35 cartes par rapport à 2014) et 230 cartes du plan d'eau du Breuil.
- le 30 Juillet 2015 : la pêche électrique effectuée par l'ONEMA en aval de St Pal, à l'usine sur 166 mètres, une année record : 571 truites, 58 vairons, 25 loches et 109 écrevisses.
- le 10 Août 2015 : vidange et ouvrage du barrage de LUDON en aval de St Pal (environ 2000 m3 de sable extrait).
- le 30 Août 2015 : une équipe de bénévoles de l'AAPPMA organise (en marge de l'Association) la pêche à la truite pour la fête du village.
- Toujours en Août 2015, une sortie écrevisses et visite de la pisciculture de Vourzac a eu lieu avec l'École de Pêche
- le 5 et 6 Septembre 2015 : l'École de Pêche (encadré par l'incontournable Jean Gilles RIX et Pascal CORNUT) a passé un week-end aux Pêcheurs Ardéchois, près de ST LAURENT LES BAINS, où les enfants ont pu exercer leur passion de pêche à la mouche sur 20 étangs.

Ce sont plus de 700 truites qui ont été capturées sur les 2 jours, tout cela bien sûr en no-kill.

- Le 10 Octobre 2015 : élections du Bureau de l'Association de Pêche de ST PAL DE SENOUIRE (une équipe très soudée)
- Le 17 Novembre 2015 : comptage de frayères sur la Senouire
- le 2,3, et 4 Décembre 2015 : 3 membres et bénévoles de l'AAPPMA ont participé à la vidange du plan d'eau de la Tour à la CHAISE DIEU
- le 8 Décembre 2015 : pêche électrique réalisée par les agents de la Fédération et suppression du seuil dans ST PAL, en aval du pont.
- le 15-16 et 17 Janvier 2016 : Salon de la Pêche à COURNON
Étaient présents : Pascal CORNUT au Stand de la Fédération et l'École de Pêche encadré par Jean Gilles RIX.
- le 6 Février 2016 : Assemblée générale de l'AAPPMA à la salle polyvalente de ST PAL
- Le 21 Février 2016 : suppression d'embâcles importants en aval de ST PAL
- Le 5 Mars 2016 : suppression d'embâcles sur la Senouire entre Grangheon et la Friolle
- Le 12 Mars 2016 : ouverture de la saison de Pêche
- Le 26 Mars 2016 : Assemblée Générale électorale à la Fédération de Pêche de la Haute-Loire ; Pascal CORNUT est réélu pour un 3ème mandat en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration
- Le 29 Mai 2016 : débroussaillage des abords du plan d'eau du Breuil à la CHAISE DIEU
- Le 4 Juin 2016 : 18ème Fête de la Pêche pour les enfants au plan d'eau du Breuil à la CHAISE DIEU. Une grande réussite : 58 enfants sont repartis avec 3 truites chacun, une canne à lancer et la carte de pêche moins de 12 ans offerte.

Les élus de ST PAL DE SENOUIRE, SEMBADEL et FÉLINES étaient présents.

Nous saluons également la présence de notre Député, Jean Pierre VIGIER, qui tenait à être présent à cette fête de la pêche organisée de main de maître par le Conseil d'Administration de l'AAPPMA

- Le 4 Juillet 2016 : Pêche électrique organisée par les agents de la Fédération à la CHAPELLE GENESTE, le VENDILLON, Le MOULIN BLANC et le ruisseau d'HIERBETTE.

Pour conclure ces 12 mois riches en événements, les membres du Conseil d'Administration de l'AAPPMA félicitent et remercient Jean Gilles RIX pour son implication en tant que garde pêche particulier et animateur de l'École de Pêche de ST PAL DE SENOUIRE / ALLÈGRE.

Nous souhaitons longue vie à cette association très dynamique.



De gauche à droite et de haut en bas :

- Christine DEBARD, Bernard PEYRACHE, Alain ALTBAUM, Vivien, GIROUX, Didier RENAUD, Luc BERION
- Michèle JAMON, Thierry DEBARD, Paul BAYLOT, Pascal CORNUT



Pêches électriques



Quentin Vice-Champion de France



Sortie école de pêche en Ardèche



Pascal Cornut à Cournon



Sortie école de pêche Sansac l'église



Sortie école de pêche Sansac l'église



Sortie école de pêche



Suppression d'embâcles dans la Senouire



Vidange curage du barrage de Ludon



Vidange et curage du barrage de Ludon



AG Février 2016



Aménagement pour franchissement d'obstacle



Arasement seuil St Pal



Entretien des berges du plan d'eau du Breuil Mai 2016



Comptage de frayères novembre 2015



Fête de la pêche du 04/06/2016 plan d'eau du Breuil avec la présence de notre Député Jean Pierre VIGIER



Fête de St Pal de Senouire



Florent Champion de France



Frayère

ASSOCIATION DE CHASSE SAINT PAL DE SENOUIRE

Bilan de la saison de chasse 2015/2016 :

Les 22 chevreuils attribués du plan de chasse ont été prélevés.

Même objectif pour la saison à venir.

La chasse au sanglier en réciprocité avec les communes de Connangles et Berbezit a permis le prélèvement de 40 sangliers dont 10 sur la commune de St Pal de Senouire.

Cette réciprocité sera renouvelée pour la saison à venir

On note une augmentation du prélèvement par rapport à la saison précédente.

Je tiens à remercier les chasseurs et agriculteurs dans leur implication à surveiller les éventuels dégâts causés par les sangliers.

Pour les chasseurs souhaitant faire une demande de carte dite «étranger» il est rappelé que celle-ci doit être adressée au président avant le 01 mars.

Le Président, Frédéric NOYEL

COMITE DES FÊTES



Comité des fêtes de Saint Pal de Senouire

Siège social : chez le Président Vivien GIROUX

Clersanges – 43160 SAINT PAL de SENOUIRE - ☎ 04 71 00 06 79 (H.R.)

Il y a quelques années cette question vous a été posée : Barthélemy, vous connaissez ? Et bien je la renouvelle !

Non, pas votre voisin, votre cousin ou votre beau-frère ! Non, Barthélemy, l'apôtre ? Il a partagé beaucoup de choses avec Jésus. Il est allé en Inde, au-delà du Gange prêcher l'Évangile et la Bonne Parole. Vous voyez qui c'est, maintenant ?

Aujourd'hui, c'est le Saint Patron des bouchers, des tanneurs et des relieurs. Mais peut-être est-il passé un jour près de notre commune... car il en est aussi le Saint Patron. On l'honore le 24 août de chaque année ici comme en beaucoup d'autres lieux au monde. Croyants, non croyants, c'est un fait : la Saint-Barthélemy, c'est le 24 août !

En plus cette année le comité fête ses huit ans d'existence en même temps que la commune fête les 70 ans de son éponymie à la rivière ! En effet en juin 2008 le comité a vu le jour à l'initiative de son président Vivien GIROUX aidé en cela par un groupe de bénévoles actifs, et en juin 1946 Saint Pal de Murs a disparu au profit de la Senouire !

Alors le Comité des Fêtes en profite pour célébrer ces deux événements. Cela se passe toujours le week-end suivant cette date patronale du 24. Cette année, ce sera les 27 et 28. Notre Comité ne déroge pas. Alambic, Aligot, Attractions, Animation et bien sûr pétanque avec des lots exceptionnels ! Et on fêtera notre commune à d'autres périodes de l'année, tant qu'on y est, pour ne pas tomber dans l'oubli. Janvier, entre nous pour la nouvelle année, Mars pour le repas de printemps ouvert à tous, comme en Novembre pour les agapes d'automne.

Nous ne prêchons pas la bonne parole. Quoi que... Nous voudrions simplement que tous se joignent amicalement et joyeusement à nos festivités. Cela permet de montrer que notre commune est toujours là, pleine de vitalité, de vie et de joie de vivre. Et que lors de ces événements nous attendons des millions de visiteurs à chaque manifestation ! (sur plusieurs années, cela va de soi !)

Rendez-vous donc fin août pour fêter dignement ce martyr dont les reliques reposent à Rome et à Toulouse, mais que Saint Pal honorera le Dimanche soir par un feu d'artifice géant offert par la municipalité.

Cordialement, les membres du Comité des Fêtes



Choucroute



Fête



Apéritif Fête



Repas autour de l'alambic



Alambic



Bien abrités



Pétanque



Bouquet final de la fête

